

Couvent franciscain Sainte-Marie de Muraszemenye

Auteur principal

de CEVINS Marie-Madeleine

Rédaction

Terminée

1) Identifiants et bref historique du couvent

Numéro (Cartes)

188

Géoréférencement

POINT (16.624491 46.476413)

Ordre

OFM

Province mendiante en 1500

Hongrie

Provinces mendiante entre 1220 et 1550

Province mendiante entre 1250 et 1500

Province mendiante

Hongrie

Custodie

Pécs

Pays entre 1220 et 1550

Pays entre 1250 et 1500

Pays entre 1250 et 1550

Royaume de Hongrie

Pays actuel

Hongrie

Localité actuelle

Muraszemenye

Localité en hongrois

Muraszemenye, Szemenye

Localité en latin médiéval

Scemenia, Zemenye

Type de localité

Bourgade

Village

Présence d'un autre couvent mendiant

Non

Sociographie de la localité

[Marchand\(s\) et artisan\(s\)](#)

[Paysan\(s\)](#)

Année de fondation

[1248](#)

Fin d'intervalle année de fondation

[1336](#)

Début d'intervalle année de fermeture

[1533](#)

Fin d'intervalle année de fermeture

[1545](#)

Précisions dates de fondation et de fermeture

Autorisation de fondation accordée au seigneur et fondateur, sous conditions, par le ministre provincial de Hongrie le 13 septembre 1248.

Première mention écrite du couvent dans la liste-inventaire de l'ordre remontant à 1316/1334/1336.

Fondateur

[Michel Bánffy de Lendva, du clan Hahót](#)

Sociographie du fondateur

[Aristocrate\(s\), baron\(s\), magnat\(s\)](#)

Taille

En dépit de sa taille sans doute modeste (il se trouvait dans un village), ce couvent accueillit plusieurs chapitres provinciaux (1351, 1469, 1502).

Résumé

1248 Autorisation de fondation du couvent accordée par le ministre provincial de Hongrie à Michel Bánffy, membre du lignage des Bánffy de Lendva et comte-ispán de Varaždin, seigneur du lieu, dans ce village – dont c'est la plus ancienne mention écrite et qui devint ensuite une bourgade – à condition de lui fournir des vivres et l'argent nécessaire à son entretien

1316-1336 Ce couvent figure dans la liste des couvents de la custodie de Pécs

1355 Nicolas, ban de Croatie-Slavonie et descendant du fondateur, fait agrandir le couvent et le dote de biens et revenus fonciers

1533 Dernière mention écrite du couvent

v. 1545 Expulsion des frères par les protestants

2) Documentation connue sur le couvent

Bibliographie générale

KARÁCSONYI János, *Szent Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, Budapest, 1922-1924, t. I, p. 272-276

ROMHÁNYI Beatrix, *Kolostorok és társaskáptalanok a középkori Magyarországon*, Budapest, 2000, p. 62

Aspects économiques

Vestiges archéologiques :

VÁRGA Gézané, *Fejezetek Muraszemenye történetéből*, Zalaegerszeg, 2000 (p.18-26 en particulier)

Sources

Sources imprimées :

BUNYITAY Vincze, RAPAICS Rajmond, KARÁCSONYI János (éd.), *Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis. Egyháztörténelmi emlékek a magyarországi hitújítás korából*, Budapest, t. I-IV, 1902-1912,

- t. IV, n°87, p. 102-103 (= testament d'Anne Keglevich, 15 octobre 1542)

FEJÉR György (éd.), *Codex diplomaticus Hungariae ecclesiasticus ac civilis*, Buda, 1829-1844

- t. IV/2, p. 23-24 (= accord du ministre provincial de Hongrie en chapitre à Gyuth autorisant la fondation à condition pour le fondateur et ses héritiers de livrer des vivres et de quoi subvenir aux besoins vestimentaires des frères, 13 septembre 1248)
- t. IX/2, p. 452-455 n°218 (= donation de biens et revenus fonciers au couvent par le ban de Croatie-Slavonie Nicolas, 22 février 1355)

4) Décideurs, agents et intermédiaires économiques

Patronus

Patronus

Identité du patron

Michel Bánffy de Lendva, du clan Hahót

Lignage

Bánfi / Bánffy de Lendva / Alsólendva

Origine sociale et géo.

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Commentaire patronus

Le fondateur et patron du couvent, le comte-ispán de Varaždin / Varasd Michel Bánffy de Lendva, s'engagea en 1248, en son nom et en celui de ses héritiers, à fournir chaque année des vivres et de l'argent pour les besoins des frères à titre d'*elemosina* (voir Biens non fonciers).

Ces versements sont présentés par l'acte, dressé en chapitre par le ministre provincial de Hongrie, comme une condition pour installer les frères dans leur nouveau *locum* :

Noverint universi, quod nos ad devotionem et instantiam plurimam comitis Michaelis erga nostrum ordinem propositam, promittimus bona fide locum et Scemenia, si idem comes, donec vivit, vel heres ipsius sive aliquis cognatorum post obitum eiusdem eleemosynam dederit dicto loco, quam se obligavit continue, etiamsi aliunde secundum modum et formam ordinis stare in eodem poterimus retinere.

< FEJÉR (éd.), IV/2, p. 23

Patronus

Identité du patron

Nicolas Bánffy

Lignage

Bánfi / Bánffy de Lendva / Alsólendva

Origine sociale et géo.

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Commentaire patronus

En 1355, le ban de Slavonie et Croatie Nicolas, fils d'Étienne de Lindva (*Nicolaus, filius Stephani de Lindva, totius Sclavoniae ac Croatiae banus*), descendant du fondateur - c'est ce Nicolas qui laissa son nom au lignage (Bánffy = "fils de ban") - , en accord avec ses trois fils, dota le couvent de nombreux biens et revenus fonciers (voir Biens fonciers).

Il le fait par écrit pour s'assurer de la pérennité de son geste, précise le préambule :

Quoniam labilis est hominum memoria, provida discretio stabilitatis ratione invenit, ut ea, que in temporibus fiunt et aguntur, ne simul cum varietate temporum elabantur, litterarum soleant testimonio perennari, ad igitur universorum notitiam harum serie volumus presentium declarare : ...

Il effectue cette *donatio* pour pouvoir assurer la subsistance du couvent suite à son agrandissement récent :

... quod nos volentes de statut monasterii ecclesie B. Virginis in civitate nostra Zemenye existentis, in quo religiosi viri Deoque devoti fratres minores ordinis beati Patris Francisci salubriter residentiam habere dignoscuntur, per predecessores nostros fundati, et per nos in bono quantitate augmentati, salubriter providere,

< FEJÉR (éd.), IX/2, p. 453

Identité du patron

Jean Bánfi / Bánffy

Lignage

Bánfi / Bánffy de Lendva / Alsólendva

Origine sociale et géo.

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Commentaire patronus

Jean Bánffy (futur palatin) et ses frères François et Jacques avaient saisi les biens du couvent avant de les restituer aux frères en 1508.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 1-2)

Privilèges économiques accordés au couvent

[Denrées alimentaires](#)

Agents externes

Agent externe

Type d'agent externe

Procurator

Date de mention

1355

Nombre

Mode de désignation

par le donateur et patron

Attribution

gestion des biens et revenus fonciers

Détail

Le donateur et patron Nicolas Bánffy assortit la donation foncière qu'il effectue en faveur du couvent en 1355 de la nomination par lui et ses héritiers d'un procureur (*procurator*) chargé de gérer ses biens au profit des frères, pour leur tranquillité d'esprit et par respect pour la règle :

Ut fratrum ordinis prefati **conscientia absque onere et lesione perfectionis et regule sue perseveret et existat**, constituimus et ordinavimus ut **procurator** eorundem fratrum, quem ipsi communitate a nobis vel a nostris successoribus aut heredibus petierint, omnia predicta servitia ipsis fratribus plenarie possit et valeat ministrare, iuxta nostram premissam dispositionem et ordinationem.

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 455

Compléments décideurs

L'échange de vignes entre le couvent et le curé de Muraszemenye de 1539 (voir Biens fonciers) s'effectue avec l'accord du custode de Pécs et du provincial de Hongrie, sans intervention du *patronus*.

Biens et revenus fonciers

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vigne

Année de première mention

1355

Nom

sur le mont de Szemenye

Distance par rapport au couvent

faible

Bien foncier : Provenance

Donation

Précisions mode d'exploitation

Vigne exempte de toute taxe :

vineam nostram in monte dicte civitatis Zemenye existentem, sine
alicuius montis tributi solutione et foenile, seu foenetum

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 453

Evolution dans le temps

Donation du *patronus* Nicolas Bánffy en 1355.

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 453

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Pré

Année de première mention

1355

Distance par rapport au couvent

très faible

Position

au S du couvent, jusqu'au ruisseau Maláka

Bien foncier : Provenance

Donation

Précisions mode d'exploitation

foenile, seu foenetum prope idem monasterium versus meridiem
usque fluvium Malaka nominatum, habitum

Evolution dans le temps

Donation du *patronus* Nicolas Bánffy en 1355.

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Droit de pêche

Année de première mention

1355

Distance par rapport au couvent

faible

Précisions mode d'exploitation

Droit de pêcher dans le Maláka jusqu'à la Mura (cédé avec le pré précédent)
:

cum eodem fluvio Malaka seu piscatura ad piscandum pro fratribus memoratis a fossula incipiens, que est versus partem occidentalem dicte nostre civitatis, usque dum idem Malaka intra in fluvium Mura

Evolution dans le temps

Donation du *patronus* Nicolas Bánffy en 1355.

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Terrain dans la ville

Année de première mention

1355

Lien ou rapport de possession

quandam terram nostram in circuitu eiusdem monasterii Beate Virginis existentem

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 453

Distance par rapport au couvent

0 km

Position

autour du couvent

Bien foncier : Provenance

Donation

Précisions mode d'exploitation

Les paysans pourront s'installer sur cette terre entourant le couvent ; libres de toute dépendance seigneuriale, ils devront verser aux frères chaque année autant que ce que paient les habitants de Szemenye à leur seigneur (voir détail *infra*) :

ubi iobbagyones dictorum fratrum resident, qui nulla servitia, munera et tributa nobis aliisque nostris successoribus facere et administrare tenentus, nisi fratribus memoratis

Revenus fonciers

Cens

Evolution dans le temps

Donation du *patronus* Nicolas Bánffy en 1355, dont les revenus, alignés sur ceux que perçoit le seigneur sur les habitants de Szemenye sont détaillés :

- 1 jour de corvée de labour par semaine (*in una qualibet septimana, una die debent laborare*)
- 12 deniers de *terragium* par an à verser à la Saint-Michel
- 12 deniers de Vienne pour chaque *integra curia*
- 3 *munera* par an : un chapon et 2 *tortas* à Noël, 12 oeufs et 2 *tortas* à Pâques, 1 *assaturam* et 2 *tortas* à la Saint-Michel

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 454

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 453-454

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Moulin (ou part de moulin)

Année de première mention

1355

Distance par rapport au couvent

faible

Bien foncier : Provenance

Donation

Précisions mode d'exploitation

Item molendinum nostrum, quod est prope idem monasterium, simul cum iurisdictione nostra in venationibus et piscaturis a prefatis civibus nostris de Zemenye nobis de iure cedenti...

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 454

Evolution dans le temps

Donation du *patronus* Nicolas Bánffy en 1355.

< FEJÉR (éd), IX/2, p. 454

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Pré

Année de première mention

1533

Bien foncier : Provenance

Achat

Valeur monétaire

3 florins

Evolution dans le temps

1533 (25 mai) : le nouveau gardien du couvent, Bonaventure de Terd, achète à Gal Martin un pré, pour une somme de 3 florins, au nom du couvent.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 3)

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vigne

Année de première mention

1535

Bien foncier : Provenance

Donation

Valeur monétaire

20 florins

Evolution dans le temps

Un habitant de Szemenye (dont le nom n'est pas connu, on sait seulement qu'il vécut du vivant d'Antoine Bánffy) avait légué au couvent une vigne d'une valeur de 20 florins ; mais en 1535, sa veuve, Potentiana Dersfy, voulut la racheter puis leur restitua à condition que les frères, s'ils voulaient la vendre, proposent au neveu de feu son mari (Ladislav Bánffy) ou à ses héritiers de la leur vendre pour 20 florins.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 4)

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vigne

Année de première mention

1539

Lien ou rapport de possession

Échange de vignes entre le couvent franciscain et le curé de Muraszemenye, Martin Hellies, à la demande de celui-ci, au motif que les deux vignes du curé (l'une appartenant à la paroisse, l'autre à un autel de son église) seront ainsi contigües et donc plus faciles à vendanger ; le custode de Pécs, Pierre de Terebezd, accepte cet échange, après avoir obtenu l'accord du provincial, le 2 mars 1539.

< KARÁCSONYI, I, p. 276 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 8)

On ignore quelle vigne du couvent fut échangée dans ce cadre.

Bilan(s)

Jusqu'en 1355, ce couvent ne possédait pas de biens fonciers mais était assuré de bénéficier de livraisons régulières de vivres et d'argent, d'après l'autorisation de fondation de 1248.

À partir de 1355, les ressources de ce couvent reposent principalement sur les biens et revenus fonciers concédés alors par le *patronus* et descendant du fondateur, qui interdit aux membres de l'ordre de les aliéner et impose un *procurator* pour les gérer.

En 1508, le patron restitue aux frères ces biens, qu'il avait confisqués au couvent quelques années auparavant (voir Décideurs).

Achats et legs continuent de grossir le temporel du couvent jusque dans les années 1530 au moins.

6) Biens et revenus non fonciers du couvent

Biens et revenus non fonciers

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1248

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

360 seaux de vin + 104 seaux de froment par an

Observations

Selon l'autorisation de fondation de 1248 délivrée par le chapitre provincial, le fondateur du couvent, Michel Bánffy, s'engageait à faire livrer aux frères :

- 120 seaux (*cubuli*) de vin par an en 3 fois (Saint-Michel, Noël, Vendredi Saint) – soit 360 seaux par an au total, mais pas davantage (précise le document : *Summa autem cubulorum trecentorum sexaginta numerum non ascendit*).

- 2 à 4 *cubuli* de "bon froment" (*duos cubulos frumenti boni vel quatuor*) par semaine - soit (au moins) 104 *cubuli* par an

< FEJÉR (éd.), IV/2, p. 23

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Subvention périodique (en argent)

Date de mention

1248

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Revenus argent ou nature

4 + 4 + 1 + 1 marcs d'argent par an

Observations

Selon l'autorisation de fondation donnée en 1248 par le ministre provincial, le fondateur du couvent, Michel Bánffy, s'engageait en son nom et en celui de ses héritiers à verser aux frères :

- 4 marcs d'argent par an pour leur habillement (*pro vestitu*)
- 4 marcs par an pour l'achat des épices et autres aliments coûteux ou nécessaires pour soigner les frères malades (*pro condimentis piscium, lacticiniorum necnon pro cibis fratrum infirmorum*)
- 1 marc par an pour renouveler les tentures ou vêtements liturgiques (*pro coopertoriis renovandis*)
- 1 marc par an pour le lard (ou le suif ?) (*pro lardo*)

< FEJÉR (éd.), IV/2, p. 23-24

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Revenus fiscaux (péage, taxe de marché, droits de justice, dîmes)

Date de mention

1537

Provenance de bien ou revenu non foncier

Don

Observations

Le 7 juillet 1537, la veuve de Jean Bánffy, Marguerite Székely d'Ormósd, par une lettre écrite dans son château de Nemti (act. Lenti), demande aux frères de Szemenye de dire des messes (voir Dons), en échange de quoi elle transfère aux frères, sous réserve d'obtenir l'accord de son fils Étienne :

- la dîme sur le vin servant au ravitaillement de sa cour de Szentgyörgy (Bánok)
- la dîme sur le grain des terres de la ferme rattachée à cette cour.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 6)

8) Cadre de vie des frères : bâtiments et équipements

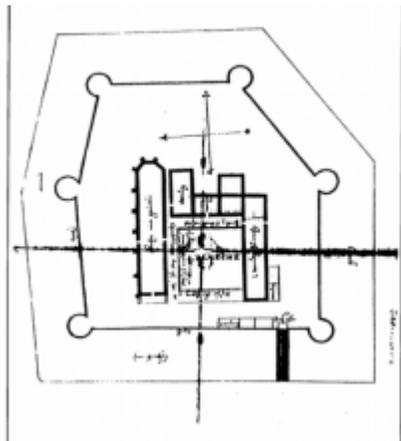
Eglises conventuelles

Eglise conventuelle

Etat général

Aucun vestige. Peut-être l'emplacement de l'église correspond-il à l'actuelle église paroissiale Saint-Sébastien.

Nefs - Choeurs - Plans



L'église reconstruite au milieu du XIV^e siècle, en briques, comportait, d'après le plan schématique de 1569, une seule nef et un chœur polygonal.

< VÁRGA, p. 20-21 (plan).

Batiments conventuels

Batiment conventuel

Etat général

Aucun vestige.

Le couvent se trouvait au sud de l'église (voir Plan), sans lien manifestement entre le chœur et le cloître, ce qui est inhabituel (mais peut-être à cause de la mauvaise qualité du dessin de 1569).

< VÁRGA, p. 20

9) Economie du salut

Testaments

Testament

Année

1535

Qualité de l'année

av.

Testateur

bourgeois de Muraszemenye, époux de Potentiana Dersfy

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 vigne d'une valeur de 20 florins

Détail

Un *cives* de Szemenye (dont le nom n'est pas connu) avait légué au couvent une vigne d'une valeur de 20 florins avant que sa veuve, Potentiana Dersfy, ne cherche à la récupérer contre argent en 1535 (voir Biens fonciers).

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 4)

Testament

Année

1536

Qualité de l'année

av.

Testateur

Martin Török

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

une partie de vigne

Détail

Un bourgeois de Szemenye nommé Martin Török avait légué sur son lit de mort une partie de vigne située non loin du village, à Vörcsök, au couvent ; sa fille Dorothee, épouse de Pierre Molnár, déclara sa remise au frères le 17 juillet 1536.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 5)

Testament

Année

1542

Testateur

Anne Keglevich, épouse de Ladislas Bánffy

Sociographie du testateur

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Legs

2 parures

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Anne Keglevich (*Anna Keglewith de Buzyn*), épouse de Ladislas Bánffy de Lendva, légua au couvent le 15 octobre 1542, selon la déclaration faite par plusieurs clercs et laïcs, dont son confesseur :

- 2 vêtements, l'un brodé d'or, l'autre étant une pelisse d'hermine doublée de soie, pour qu'ils en fassent des vêtements liturgiques à utiliser pendant les messes à célébrer :

Item dicto claustro in Zemenye fundato pro indumento celebrandarum missarum legasset vestes duas suas unam de wonth aranÿ factam, aliam subbam hermellinam athlasio zederÿes tectam similiter pro indumento parando [...]

Mais les 150 florins légués pour la célébration de ses funérailles vont à d'autres clercs - notamment au curé de *Bewlcz* nommé Michel, son confesseur, présent.

La première clause du testament prévoit néanmoins son enterrement au couvent :

Primo commendasset animam suam Deo omnipotenti eiusque genetrici, pie virgini Marie, ac toti celesti curie, corpus vero suum in claustro fratrum oppidi Zemenÿe vocati sepeliendum

< BUNYITAY *et alii* (éd.), IV, n°87 p. 102-103

Autres dons

Autre don _____

Année du don

1355

Donateur

Nicolas Bánffy

Sociographie du donateur

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Dons

Nombreux biens fonciers (voir Biens fonciers), donnés par ce *patronus* et descendant du fondateur, en accord avec ses fils, pour pouvoir assurer la subsistance du couvent après son agrandissement récent.

La notion de salut n'est pas mentionnée dans la charte de donation.

< FEJÉR (éd.), IX/2, p. 453

Autre don

Année du don

1537

Donateur

Marguerite Székely d'Ormósd, veuve de Jean Bánffy

Sociographie du donateur

Aristocrate(s), baron(s), magnat(s)

Service spirituel attendu

Services pro anima

Dons

Le 7 juillet 1537, la veuve de Jean Bánffy, Marguerite Székely d'Ormósd, par une lettre écrite dans son château de Nempti (act. Lenti), demanda aux frères de Szemenye de dire des messes en échange de dîmes (voir Biens non fonciers) :

- une messe tous les vendredis pour les souffrances du Christ, les douleurs de Marie, Benoît et André de Hongrie, les 14 saints intercesseurs
- une messe tous les samedis pour la Vierge Marie, les saints André, Nicolas, Fabien et Sébastien.

< KARÁCSONYI, I, p. 275 (à partir de Archives franciscaines de Bratislava, Lad. 33, f. III, 6)